

4 Votations cantonales et communales

Genève offre le congé parental, mais pas Berne

FAMILLE Gros clivage entre Suisses romands et alémaniques sur le congé parental: au oui genevois répond un cinglant non bernois. Après ces votations, nombreuses sont les voix qui appellent les Chambres fédérales à se saisir du dossier

MICHEL GUILLAUME, BERNE
@mfguillaume

«J'ai un œil qui rit et l'autre qui pleure.» Ainsi a réagi Monika Maire-Hefti à l'annonce des deux votations cantonales de Genève et Berne sur le congé parental. La présidente de la Commission fédérale pour les questions familiales (COFF) a salué le oui genevois à une majorité de 58%, mais regretté le cinglant non bernois à 66%. Ces deux votations cantonales, malgré leurs résultats si contrastés, ne font que lancer un débat national que la faïtière des organisations féminines Alliance F appelle de ses vœux d'ici à la fin de cette année.

A Genève, les vert'libéraux tiennent une belle revanche. Après avoir raté de peu le quorum au Grand Conseil lors des dernières élections, les voilà qui marquent l'histoire de leur empreinte. Grâce à leur initiative, Genève devient le premier canton de Suisse à offrir un congé parental de 24 semaines au minimum: 16 semaines pour la mère et 8 pour le père avec la possibilité de transférer 2 semaines à l'autre conjoint. Financé par des cotisations paritaires entre employeurs et employés, il en appelle à la responsabilité entrepreneuriale et sociétale, car il n'est pas obligatoire.

Une campagne rude

La bataille n'était pas gagnée d'avance. Si le centre droit, appuyé par le Conseil d'Etat, soutenait le projet, la gauche le combattait. Elle regrettait son statut facultatif, un possible démantèlement du congé maternité de 16 semaines et un projet trop peu ambitieux. Elle prône en effet un congé parental de 36 semaines – 18 semaines pour chaque conjoint –, une proposition actuellement gelée en commission sociale.

Ce dimanche, Manuelle Pernoud, co-initiatrice et membre du

comité directeur des vert'libéraux, s'avouait à la fois «contente et soulagée». «La campagne a été rude, car la gauche a combattu le projet avec des arguments de très mauvaise foi, par exemple lorsqu'elle a prétendu que le projet mettait en péril le congé maternité de 16 semaines des femmes», déclare-t-elle. Genève envoie ainsi un signal clair à la Berne fédérale. «Dans son rôle de pionnier, notre canton montre que les Chambres fédérales devront se mettre d'accord sur un projet réaliste et pragmatique», ajoute-t-elle.

Pour sa part, la gauche n'était pas trop déçue. C'est un petit pas en avant, mais important du point de vue symbolique», relève le président du PS genevois, Thomas Wenger. Lui aussi souhaite que le débat se porte désormais à l'échelon national, le seul à pouvoir rendre un tel congé parental obligatoire.

«En matière de politique familiale, nous n'arrivons pas à avancer rapidement»

MAURANE RIESEN, DÉPUTÉE ET VICE-PRÉSIDENTE DU PS BERNOIS

Après l'aval du peuple, c'est au Grand Conseil qu'il appartiendra de rédiger une loi d'application. Chef du Département de la cohésion sociale, le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz a promis une «application progressive», soit protégeant le congé maternité de 16 semaines des femmes. Pour sa part, le syndicat Syna, fervent adepte de la politique des petits pas, salue la décision populaire: «Nous allons prendre notre bâton de pèlerin pour convaincre nos partenaires sociaux d'intégrer ce congé parental dans les conventions collectives de travail», annonce Fabrice Chaperon, responsable régional de Syna Genève.

Dans le canton de Berne en revanche, les partisans d'un congé

parental ont subi une lourde défaite: 66% de non. Un revers plus net qu'attendu, même si le score est le même (65% de non) que dans le canton de Zurich en mai dernier. A Berne, le contexte était tout différent qu'à Genève: c'est la gauche qui avait lancé l'initiative, combattue à la fois par le Conseil exécutif et la droite. Basé sur le modèle de la Commission fédérale (COFF), il prônait un congé parental de 40 semaines à se répartir entre les deux parents sans toucher au congé maternité de la mère. Mais son coût, à savoir 200 millions à la charge du canton, a fait peur à la population.

L'appel à un débat national

«Le résultat est décevant. En matière de politique familiale, nous n'arrivons pas à avancer rapidement», en conclut Maurane Riesen, députée et vice-présidente du PS bernois. Tout n'est cependant pas perdu. «Durant la campagne, l'un des arguments souvent avancés était le fait qu'il fallait travailler sur le plan national, et non cantonal. Nous allons donc prendre ces opposants au mot», renchérit-elle.

C'est donc clairement dans la Berne fédérale que le débat va se déplacer tout prochainement. Présidente des femmes du Centre et membre du comité d'Alliance F, Christina Bachmann-Roth annonce que l'association faïtière attend les résultats d'une étude avant de faire une proposition «d'ici à la fin de l'année». «Le congé parental est très important dans la politique d'égalité», relève cette CEO d'une fromagerie employant une trentaine de personnes.

A l'évidence, la Suisse n'est pas mûre pour un congé parental de 38 à 40 semaines, du moins outre-Sarine. «Les résultats de ce dimanche confirment l'idée qu'il faut y aller par étapes», résume Monika Maire-Hefti. Car tous les sondages montrent que la population ressent le besoin d'un congé parental. Le combat continue donc: comme les jeunes du Centre l'ont déjà fait dans divers cantons, le PS bernois a annoncé qu'il lancerait une initiative cantonale pour inciter les Chambres fédérales à se saisir du dossier. ■

Zurich et Winterthur fixent un salaire minimum

EMPLOI Les habitants des deux grandes villes se sont prononcés en faveur d'un tarif horaire plancher. A Zurich, un fonds de subvention des loyers modérés de 300 millions de francs est également accepté

BORIS BUSSLINGER, ZÜRICH
@BorisBusslinger

C'est fait. Zurich et Winterthur seront les deux premières communes de Suisse à instaurer un salaire minimum. Refusée par Kloten (ZH) en 2021, la proposition récolte une écrasante majorité de oui dans les deux plus grandes villes du canton, où elle s'impose à plus de 65% des suffrages. Soutenu par la ville, le projet vise selon celle-ci à permettre aux personnes actives les plus défavorisées de «subvenir à leurs besoins de manière appropriée» et, ce faisant, de «diminuer les dépenses sociales». Concrètement, il prévoit un salaire horaire de 23 francs minimum à Winterthur, et de 23,90 francs à Zurich. «Un succès historique», se réjouit le PS local, qui s'attend à ce que près de 20 000 résidents des deux villes (dont 17 000 à Zurich) bénéficient des nouveaux tarifs dès 2024.

Carton plein pour la gauche

Le salaire minimum avait déjà été instauré dans les cantons de Neuchâtel (2011), dans le Jura (2013), au Tessin (2015), à Genève (2020) et à Bâle-Ville (2021). Les communes de Zurich et Winterthur rejoignent le peloton. Dans une ville (Zurich) où le salaire médian s'établit à 8000 francs par mois, et alors que les loyers ont augmenté de 40% en vingt ans, la décision du jour «va permettre une amélioration rapide de la situation financière des plus précaires», se réjouit le Parti socialiste. Ajustable annuellement, le salaire minimum ne s'adressera pas à l'intégralité des personnes rémunérées en dessous des nouveaux standards, précise la ville de Zurich. Cela afin de ne pas mettre en dan-

ger certaines structures existantes.

Les travailleurs au bénéfice d'un stage de douze mois à caractère formatif, les apprentis, les membres d'une entreprise familiale, les participants à des programmes d'intégration socioprofessionnelle et les jeunes de moins de 25 ans sans attestation fédérale seront ainsi exclus du nouveau régime en place. Sans pour autant convaincre la droite de son bien-fondé. Initiative retravaillée par un contre-projet attaqué par référendum, la proposition de loi était en effet combattue par un comité référendaire formé des vert'libéraux, du PLR et de l'UDC, soutenus par les milieux patronaux. Ces derniers estimaient que la mesure «mettrait en danger certains emplois peu qualifiés et pourrait susciter la délocalisation de certaines activités». Ils n'ont pas été entendus.

Ajustable annuellement, le salaire minimum ne s'adressera pas à l'intégralité des personnes concernées

La droite des bords de Limmat engrange par ailleurs un second échec ce dimanche, puisque la création d'un fonds de 300 millions de francs destiné à subventionner des logements aux loyers abordables (à laquelle elle s'opposait) a également été acceptée à 66% des suffrages. Novateur, le système vise à concrétiser une votation antérieure (2011) exigeant un «engagement actif» de la commune pour «préservier les logements abordables et la mixité sociodémographique en ville tout en garantissant qu'un tiers des locatifs soient à but non lucratif». Celui-ci prévoit que la ville soutienne l'achat de terrains, la construction d'immeubles et la rénovation de structures existantes à condition qu'ils offrent des loyers modestes (en dessous de la médiane actuelle en ville de Zurich). «La bureaucratie ne cesse d'augmenter», déplorait ce dimanche le PLR zurichois, qui estime que «ces subventions ne profiteront qu'à une minorité». ■

MAIS ENCORE

Crisser ne veut plus de constructions

La population de Crissier (VD) a rejeté dimanche en référendum un gros projet pour un nouveau quartier d'habitations. Le non au plan d'affectation «En Chise» l'a emporté par 1132 voix (53,9%) contre 930 voix favorables (44,28%) et 38 bulletins blancs. (ATS)

23,90

En francs, la rémunération horaire minimale introduite dans la ville de Zurich. Winterthur a de son côté fixé un plancher de 23 francs.

A Montreux, les Grands-Prés resteront verts

URBANISME Les initiants montreusiens ont sauvé leur prairie de 2,5 hectares de la construction de 11 immeubles. La politique de densification de la commune doit désormais être repensée

AÏNA SKJELLAUG
@AinaSkjellaug

La préoccupation numéro un des Montreusiens a changé en quelques années: de la crise du logement, elle est passée à l'environnement. C'est la conclusion que tire le syndic Olivier Gfeller du vote tranché de ses habitants. Avec une participation de 41%, ils ont accepté l'initiative «Sauver les Grands-Prés» à 71%. «La population a exprimé une sensibilité à la densification, à l'environnement, à la manière de voir l'urbanisation de manière claire», analyse-t-il à chaud, quelques minutes après l'annonce des résultats. «Du temps a passé depuis la conception de ce projet de logements des Grands-Prés. Le vote favorable du Conseil communal date de 2017. Depuis, il y a eu le covid, qui nous a fait revoir notre manière de considérer notre environnement immédiat, la crise climatique.»

Nouvelle donne

Deux grandes préoccupations s'affrontaient sur ce vote. Celle de la crise du logement, qui inquiète



«La population a exprimé une sensibilité à la densification»

OLIVIER GFELLER, SYNDIC DE MONTREUX

désormais particulièrement le syndic, et celle de la préservation de la nature. «Là-dessus, il n'y a plus d'incertitude, nous allons désormais tenir compte de cette nouvelle donne dans notre politique future.»

Une nouvelle qui ravit la présidente de l'Association pour la sauvegarde des Grands-Prés, Marianne Lipari. Les yeux humides, elle se dit très fière d'avoir remis la question aux mains des Montreusiens. «Ce vote signale la demande d'une réflexion plus profonde sur les infrastructures et la préservation de la nature.

L'enjeu dépasse les Grands-Prés.» Elle voit dans ce refus de densification le début d'une nouvelle ère. «Il y avait un fossé communicationnel entre le pouvoir politique et la population qui était inquiétant, alerte-t-elle. Ce vote fera office de bascule, un stop à une vision municipale qui ne colle plus avec le désir des habitants.» Marianne Lipari et son association espèrent désormais être partie prenante des discussions sur la future utilisation de ce terrain, qui restera une zone de verdure.

Une question sans réponse

Avec 1,3% de logements vacants, Montreux reste en dessous du seuil critique. Le résultat de ce dimanche prive Montreux de 232 appartements, pour environ 500 personnes. Romain Pilloud, conseiller communal, député, et accessoirement président du Parti socialiste vaudois, à la tête du mouvement d'opposition à l'initiative, s'en désole. «La plupart de mes potes ne trouvent pas d'appartements. Si on a grandi ici, si on a envie d'y rester, ce genre de projets d'habitation est essentiel.» Il sent que la population a été traumatisée par une densification massive et parfois mal faite. Il a tenté de la rassurer durant toute la campagne sur les espaces verts présents dans le projet des Grands-Prés, prévus par des paysagistes. En vain. ■

Un bol d'air frais muséal à Fribourg

CULTURE Les Fribourgeois ont accepté un crédit de 65,5 millions de francs destiné au déménagement du Musée d'histoire naturelle

ATS/LT

Les Fribourgeois ont dit largement oui au crédit de 65,5 millions de francs en faveur du Musée d'histoire naturelle de Fribourg (MHNF). Le projet, qui était peu contesté, concerne son déménagement à la route des Arsenaux et l'élaboration d'une nouvelle exposition permanente.

Soumis au référendum obligatoire, l'objet a recueilli hier 72,21% de oui, avec un taux de participation de 37,38%. Accepté devant le Grand Conseil en décembre dernier par 83 voix contre 12 et 2 abstentions, le projet de nouveau MHNF était très largement soutenu hormis, parmi les grands partis, par l'UDC. Dans un message au Grand Conseil, le Conseil d'Etat décrivait

l'infrastructure actuelle comme «vétuste, insuffisante et dépassée aussi bien dans son contenu que dans sa scénographie».

Le projet prévoit entre autres la création d'une cafétéria et d'une terrasse végétalisée, l'aménagement de jardins dédiés à la biodiversité ainsi qu'une nouvelle exposition permanente.

Concours de scénographie

«C'est un immense soulagement», a confié Peter Wandeler, directeur du MHNF. Ce dernier est satisfait de l'ampleur du soutien, en particulier en ville de Fribourg, avec plus de 84,5% de oui. Au-delà, il y voit une tendance favorable pour ce type de musée, avec les exemples de La Chaux-de-Fonds et Bâle.

Si le permis de construire est octroyé, les travaux pourront débuter à l'automne 2023, tout comme le lancement du concours de scénographie pour la nouvelle exposition permanente sur deux étages. ■